



Discours

Plénière de la 109^{ème} session de la Conférence internationale du Travail

(seul le texte prononcé fait foi)

Maxime Legrand, Président Confédération internationale des Cadres – CIC
Genève, le 16 juin 2021

Monsieur le Président,

C'est un grand plaisir et un honneur particulier pour moi de m'adresser à la session plénière de la Conférence internationale du Travail à l'occasion de sa 109^e session en ma qualité de président de la Confédération Internationale des Cadres.

La pandémie de COVID qui a frappé le monde au cours des 18 derniers mois a été à bien des égards un catalyseur de nombreuses méga-tendances qui ont façonné nos sociétés, au cours des dernières décennies. De la nécessité d'assurer la continuité des chaînes d'approvisionnement mondiales à la refonte de l'interaction entre l'humanité et son environnement, de l'importance de la gouvernance mondiale et de la valeur des systèmes collectifs d'alerte, le COVID a montré de manière spectaculaire à quel point notre interconnexion peut être à la fois une source de danger et la clé d'une solution partagée.

Cette réflexion s'applique également entièrement au monde du travail. Les phénomènes sous-jacents qui se sont construits pendant des décennies ont éclaté dans tout leur potentiel perturbateur en quelques mois, voire semaines. Par exemple, le télétravail qui s'impose comme une alternative viable, fiable et structurelle au travail présentiel est probablement la tendance la plus évidente. Toute aussi pertinente a été la démonstration de la dépendance de nos sociétés au facteur humain, et particulièrement à ces emplois que l'on décrit parfois comme étant « peu qualifiés »

Aujourd'hui nos sociétés sont confrontées aux conséquences sociales de tels phénomènes. La faisabilité du télétravail, par exemple, risque de créer de nouvelles fractures entre les travailleurs et de mettre sous un jour nouveau la question de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée ; l'importance de la requalification pour tous devient encore plus importante à mesure que le confinement entraîne des mesures d'arrêt prolongées de nos économies. Et bien d'autres nouvelles réalités apparaîtront, parallèlement au déploiement des effets économiques à plus long terme des décisions d'urgence adoptées



par les gouvernements. Maintenant que les pandémies semblent s'estomper, l'urgence imposée par la situation sanitaire devra rapidement laisser la place à la réflexion, à l'élaboration de politiques nouvelles, incitant à des comportements mieux appropriés.

Pour rendre cela possible, une coopération réelle et significative de toutes les forces actives de la société est nécessaire. Le dialogue est le fondement même de cette organisation, la raison d'être de tous les délégués qui m'ont précédé et qui me suivront, et l'objectif auquel nous sommes tous attachés. Un dialogue social ouvert, transparent et libre, avec des droits syndicaux égaux pour tous, peut être un outil exceptionnel pour aider les économies à réagir plus efficacement et plus équitablement aux crises – les nombreux exemples présentés et discutés lors de cette Conférence peuvent témoigner des effets induits par un dialogue social solide ou fragile. Dans le cadre de ce dialogue, les cadres et managers peuvent contribuer activement à élaborer les bonnes réponses à rassembler les différentes positions, points de vue et besoins sur le lieu de travail et à sa périphérie.

Prendre des décisions complexes, dans un contexte international changeant, assurer la prospérité durable tout en servant de médiateur entre les différents acteurs économiques est l'essence du travail d'un cadre, quel que soit le secteur, le pays ou le poste ou on lui demande d'opérer. Il est fondamental que les gouvernements de toute la planète reconnaissent cette réalité et veillent à ce que les Cadres participent pleinement aux solutions apportées face à ces challenges.

Je vous remercie de votre attention et souhaite à tous les délégués un débat fructueux.

Maxime LEGRAND
Président de la CIC
